



COMMENT EVITER L'INCENDIE DOMESTIQUE ?

Des comportements simples pour limiter au maximum le départ d'un incendie chez vous !

Surveillez vos installations électriques

Les branchements non-conformes et les multiprises surchargées peuvent entraîner des départs de feu.

Évitez de faire fonctionner vos appareils électroménagers en votre absence. Attention aux lampes, halogènes ou tout autre appareil chauffant proche de matières inflammables (couverture, rideau, papier, canapé...). Faites vérifier vos installations (chauffage, gaz...) périodiquement par des professionnels.



Eteignez les sources de chaleur



Bougies, cigarettes et encens doivent être éteints avec soin avant votre absence ou pendant la nuit.

Le feu de votre cheminée, insert ou barbecue ne doit jamais être ravivé avec de l'alcool ou de l'essence. Pensez à le réduire avant de vous endormir et installez un pare-feu devant. Faites ramoner les conduits de cheminée au moins une fois / an (obligatoire).

Protégez vos enfants



Allumettes, briquets et produits inflammables hors de leur portée. Évitez qu'ils jouent avec des pétards ou feux d'artifice. Sensibilisez-les aux dangers et aux réflexes à adopter en cas d'incendie.

Cuisinez comme un chef



Méfiez-vous de l'huile sur le feu et des grille-pains. Ne laissez jamais d'aliments sur le feu sans surveillance.

Stockez raisonnablement



Les produits inflammables, aérosols, et bouteilles de gaz doivent être stockés éloignés des sources de chaleur. Les parties communes doivent être libres pour faciliter l'évacuation en cas d'incendie et ne pas alimenter le feu.

RAPPEL
Et surtout, pensez à installer un DAAF (Détecteur Autonome Avertisseurs de Fumée)
Obligatoire dans chaque logement depuis le 8 mars 2015, il peut sauver des vies !

